



## La ville de Villemomble

### Recrute un

## Régisseur spectacle (H/F)

### Cadre d'emploi des adjoints techniques

Sous l'autorité et avec la collaboration du responsable du service évènementiel et culture, le régisseur contribue à garantir la mise en œuvre technique des manifestations culturelles sur deux établissements recevant du public et en extérieur.

Missions principales (non exhaustives) :

- 🎨 Installation et conduite des régies son et lumière.
- 🎨 Optimisation des achats et des locations du matériel scénique et la maintenance
- 🎨 Etude de faisabilité des sonorisations et éclairage selon les lieux et budgétisation technique
- 🎨 Edition des mises à jour des fiches techniques des deux établissements culturels
- 🎨 Suivi technique général sur sites : préparation, montage, exploitation, démontage des spectacles de la programmation culturelle et des activités associatives
- 🎨 Appréciation et mise en œuvre des fiches techniques des compagnies accueillies
- 🎨 Participation à l'installation d'autres équipements scéniques (mise en place et rechargement des décors éventuels, aide aux montages lumière etc.)
- 🎨 Mise en œuvre des régies (vidéo, lumière, plateau, etc.)
- 🎨 Mise en place d'expositions d'arts plastiques
- 🎨 Enlèvement et retour du matériel de location
- 🎨 Accueil des associations, écoles et compagnies professionnelles

#### **Profil et compétences :**

- 🎨 Expérience nécessaire et significative dans un poste similaire
- 🎨 Respect de la réglementation relative aux Etablissements Recevant du Public type L (risque, incendie, évacuation) et au Code du travail
- 🎨 Connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement d'une collectivité
- 🎨 Savoir planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaire à l'organisation technique et artistique d'un spectacle
- 🎨 Grande disponibilité les week-ends et soirées / travail de nuit et horaires décalés (planning annualisé)

- ✚ Maîtrise des nouvelles technologies, régies numériques son et éclairage
- ✚ Travail en hauteur, port de charges lourdes (CACES et habilitations électriques appréciés)

**Rémunération et complément d'information :**

- ✚ Rémunération statutaire
- ✚ Régime indemnitaire
- ✚ Complément Indemnitaire Annuel (CIA)
- ✚ Prime de fin d'année
- ✚ Restauration municipale
- ✚ 25 congés annuels et 11 ARTT
- ✚ EPI fournis
- ✚ Permis B obligatoire

Adresser votre lettre de motivation et votre CV à [recrutement@mairie-villemoble.fr](mailto:recrutement@mairie-villemoble.fr) ou par courrier à  
Monsieur le Maire de Villemoble – service recrutement  
13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE  
Toutes les offres sur le site [www.villemoble.fr](http://www.villemoble.fr) rubrique « la ville recrute »